CORPORATION DES RÉSIDENTS DU LAC MIROIR (CRLM)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – 26 août 2023

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Corporation des Résidents du Lac Miroir (CRLM) tenue le 26 août 2023, à 10 h, au sous-sol de l'église St-Clément.

Présences :

Patrick Houde
Florent Mercier
Pierre Bellavance
Francis Fournier
Marc Belhumeur
David Carignan
Michèle Perrault
Martial Tanguay
Linda Boisvert
Jacques Cantin
Éric Bolduc
Mario Bolduc
René Carbonneau
Sylvie Lupien
René Tanguay
Rina Turgeon
Ginette Gilbert Gaudreau
Corey Morin
Maxime Gaudreau
Hélène Bissonnette
Denis Singher

Ordre du jour proposé

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 août 2022
5. Présentation et adoption des états financiers 2022-2023
6. Présentation du bilan des activités 2022-2023
7. Travaux à venir 2023-2024
8. Élections
 a) Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
 b) Nomination des nouveaux membres au conseil d'administration
9. Période de questions
 a. Date de l'assemblée annuelle
10. Levée de l'assemblée

AGA-2023-01 – MOT DE BIENVENUE

Patrick Houde ouvre l'assemblée à 10h11. On procède à la présentation des membres du conseil d'administration.

AGA-2023-02 – NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de Sylvie Lupien il est résolu de nommer monsieur Florent Mercier, président et Patrick Houde, secrétaire de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGA-2023-03 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Michèle Perrault propose l'adoption de l'ordre du jour tel que lu par le secrétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGA-2023-04 – LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 20 août 2022

Le procès-verbal du 20 août 2022 a été distribué à la porte lors de l'inscription de membres. Le secrétaire en fait lecture intégrale. Il est proposé par René Carbonneau d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGA-2023-05 – PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2021-2022

Monsieur Patrick Houde, secrétaire-trésorier, présente l'état des résultats financiers comparatifs pour 2022 et 2023.

Sur la proposition de madame Sylvie Lupien, il est résolu d'approuver les états financiers démontrant un solde en caisse au montant de 3 799,27 $ au compte-chèques et 3 091,44$ au compte épargne, en date du 30 mai 2023.

AGA-2023-06 – PRÉSENTATION DU BILAN DES ACTIVITÉS ET ACTIONS 2022-2023

- Le président effectue un rappel concernant la mission de l'organisme et présente les actions réalisées et les implications de la Corporation durant l'année 2022-2023.
 - La mission première de la corporation est de protéger la qualité de vie et l'environnement des résidents du lac Miroir, notamment en commandant des études d'experts, en informant les résidents et les intervenant et en proposant des solutions et des actions.
- Florent Mercier laisse la parole à Francis Fournier pour la présentation du tableau de bord (Annexe A), concernant la compilation des données sur la qualité de l'eau baignable.
 - Préparation d'un Plan d'Action de l'Eau en collaboration avec APLAD, ARRSF et Municipalité de Dudswell: 4 axes
 - Partage et intégration de nos documents (code d'éthique, guide du nouvel arrivant, fiches)

AGA-2023-07 – TRAVAUX À VENIR 2023-2024

- Florent Mercier dresse un portrait des activités à venir pour l'année prochaine pour le conseil d'administration de la CRLM.

- Guide des administrations locales – Limitation de la puissance des moteurs

 - Sur la proposition de Renée Carbonneau, appuyé par Denis Singher, il est résolu de mandater le conseil d'administration d'entamer les démarches de mise en place du Guide des administrations locales.
- David Carignan présente le prototype de la bouée préparée pour les herbiers et/ou vitesse. Un total de 6 bouées seront fabriquées et installées pour l'été 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGA-2023-08 – ÉLECTION

Patrick Houde explique le fonctionnement des 7 postes et des élections aux années paires et impaires pour les différents postes.

A) Éric Bolduc propose de nommer Patrick Houde, président et secrétaire pour la tenue des élections. Ceux-ci acceptent.

B) Les postes 1 (David Carignan),3 (Francis Fournier), 5 (Florent Mercier) et 7 (Pierre Bellavance) sont en élection

Sylvie Lupien propose Pierre Bellavance

Hélène Bissonnette propose Florent Mercier
Éric Bolduc propose Francis Fournier
Michèle Perrault propose David Carignan

Fin de la période de mise en candidature

David Carignan accepte
Francis Fournier accepte
Florent Mercier accepte
Pierre Bellavance accepte

AGA-2023-09 – PÉRIODE DE QUESTIONS

A- Date de l'assemblée annuelle
 a. La formule du mois d'août est maintenue.

B- Il est proposé de produire une liste des coordonnées des divers organismes pour effectuer une plainte en cas de problème.

C- Maxime Gaudreau demande ce qui advient de la plainte au ministère de l'Environnement concernant les animaux dans le ruisseau Breton. Florent Mercier souligne qu'il est difficile d'obtenir un suivi. Il faut observer si la pratique est encore la même et refaire un signalement au besoin.

D- Ginette Gilbert Gaudreau souligne le changement de place des bennes à ordures

E- Sylvie Lupien souligne l'absence de bandes riveraines sur certains terrains. On suggère de faire une plainte à la municipalité.

F- Sylvie Lupien mentionne le bon travail du conseil.

G- Debby Harisson demande s'il existe des solutions concernant le niveau élevé du lac. Le conseil mentionne qu'il est difficile de le contrôler.

H- Jacques Cantin se questionne sur l'enlèvement du barrage de castor, si la municipalité enlève entièrement le barrage ou si elle enlève seulement le centre pour permettre la circulation de l'eau.

I- L'absence de la SQ durant l'été a été soulevée.

AGA-2023-10 – MOT DE CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de madame René Carbonneau, il est résolu de procéder à la levée de l'assemblée à 11 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Florent Mercier, président de l'assemblée

Patrick Houde, secrétaire de l'assemblée